



Commune de Dambach-La-Ville

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Après convocation en date du 4 février 2009, et mesures de publicité prévues par le Code Général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dambach-la-Ville se sont réunis le 10 février 2009 en séance ordinaire, à 19 H dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Gérard ZIPPERT, Maire.

Etaient présents : 16

M. Gérard ZIPPERT, Maire,

M. Claude HAULLER, Mme Sabine LEISER, M. Michel DIETRICH, Mme Christiane SCHEPPLER Adjoints, MMES et MM. ADLOFF Etienne, BELENFANT Anne-Marie, WINKLER Myriam, ROSSI Sébastien, Maximilien ZAEPFFEL, JACOB Guy, MICHEL Annie, MERSIOL Pierre Nicolas, HOFF Corinne, Philippe SCHUHLER, Olivier KEMPF

Absents excusés : 3

M. Pierre LEVYCKYJ

M. Jean-Marie GLEITZ qui donne pouvoir à Philippe SCHUHLER

M. Romain BURRUS qui donne pouvoir à M. le Maire Gérard ZIPPERT

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivité territoriales.

Secrétaire de séance : Mme Christiane SCHEPPLER

Assistante déléguée au secrétariat : Mme Florence MEYER

ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 janvier 2009..... 2
- 2) Forêt de Montagne : Approbation du Programme de travaux 2009 et de l'état des coupes 2
- 3) Subventions 2009 2
 - a) Subvention de fonctionnement - associations sportives 2
 - b) Subvention pour le Centre de Loisirs..... 3
 - c) Demande de participation financière - Maison de retraite 3
 - d) Demande de participation financière - Voyages pédagogiques des Lycéens 3
- 4) Finances - Ligne de Trésorerie de 400 000 € 4
- 5) Camping - saison 2009 4
- 6) Cession de terrain communal à l'AF 4
- 7) Mission de MOE - programme de voirie 2009 5
- 8) Travaux - Tour d'Ebersheim et Maison attenante 5
- 9) Divers 6
 - a. Taux modulé 2009 6
 - b. Bilinguisme (Allemand / Français) 6
 - c. Avenir des Communautés de Communes 6

1) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 janvier 2009

Adressé aux conseillers avec la convocation à la présente séance, le procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2009 est adopté à l'unanimité.

2) Forêt de Montagne : Approbation du Programme de travaux 2009 et de l'état des coupes

L'agent ONF, M. PICOT, en charge de la forêt de Montagne est présent et donne des explications sur le programme 2009 ainsi que sur la gestion de la forêt communale.

Le Conseil municipal après délibération et vote,

- approuve les programmes de travaux (exploitation et travaux patrimoniaux) présenté par l'Office National des Forêts en forêt communale (partie montagne) pour l'exercice 2009
- approuve l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 112 540 € HT pour un volume de 2 594 m³.
 - délègue le Maire pour les signer et pour approuver par la voie de conventions ou de devis sa réalisation dans la limite des moyens ouverts par le Conseil Municipal
- vote les crédits correspondants à ces programmes :
 - 59 885 € HT (71 622,46 € TTC) pour les travaux d'exploitation.
 - 15 915 € HT (17 479,94 € TTC) pour les travaux patrimoniaux :
 - ♣ 5 725,39 € TTC de travaux d'investissement.
 - ♣ 11754,55 € TTC de travaux d'entretien.
 - soit : 75 800 € HT (89 102,40 € TTC) au total

3) Subventions 2009

a) Subvention de fonctionnement - associations sportives

Le Conseil Municipal donnait jusqu'à présent une subvention de fonctionnement de 30 euros par année civile pour chaque licencié de moins de 18 ans, avec un minimum de 1500 € aux associations sportives.

La Commission administrative réunie le 03/02/2009 propose de revaloriser comme suit ces subventions :

31 € par année civile par licencié de moins de 18 ans, avec un minimum de 1550 €.

Le Conseil Municipal décide de donner suite à cette proposition et de verser au titre de l'année 2009 les subventions qui suivent aux associations sportives de Dambach-La-Ville :

Tennis :	84 jeunes x 31 € =	2 520 €
Football :	40 jeunes x 31 € =	1 550 € (minimum)
Gymnastique :	26 jeunes x 31 € =	1 550 € (minimum)
Handball :	100 jeunes x 31 € =	3 100 €

Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2009

Charge le Maire des présentes

b) Subvention pour le Centre de Loisirs

Le Conseil Municipal soutient les enfants de Dambach participant au Centre aéré par une subvention fixée à 2,50 € / par jour et par enfant.

Vu la proposition de la Commission administrative de revaloriser la subvention à 2,60 € par jour et par enfant ;

Le Conseil municipal décide,

- De verser une subvention à hauteur de 2,60 €/par jour et par enfant originaire de la Commune pour le Centre de Loisirs qui sera organisé cet été
- Charge le Maire de verser la subvention sur présentation des justificatifs de l'association

Pour information la Commune a versé une participation de 6 027,50 € pour le Centre de Loisirs de l'année 2008.

c) Demande de participation financière - Maison de retraite

Le directeur de la Maison de retraite sollicite une participation financière de la Commune dans le cadre des travaux d'installation à la maison de retraite d'une réception globale en TNT (télévision numérique terrestre). Coût de l'installation : 5 982 € TTC.

La Commission administrative propose de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 €

Le Conseil Municipal donne suite à cette proposition et décide,

- De verser une subvention exceptionnelle à la maison de retraite d'un montant de 1 000 €
- Décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget

d) Demande de participation financière - Voyages pédagogiques des Lycéens

Le Proviseur du lycée Schuré de Barr sollicite une participation financière de la Commune pour les voyages pédagogiques qui seront organisés au cours de l'année scolaire 2008/2009 et qui sont :

- élèves de 2nd : voyage à Paris du 16 au 18 mars 2009 : tarif 220 €
- élèves de 1^{ère} S1 et de 1^{ère} L : voyage en Italie du 14 au 19 avril 2009 : tarif 320 €

1 élève domicilié à Dambach est concerné par le voyage à Paris

3 élèves domiciliés à Dambach sont concernés par le voyage en Italie.

Le Conseil Municipal décide,

à raison de 17 votes - 1 abstention ;

de limiter ses subventions aux écoles à celles de son domaine de compétence et de ne pas donner suite à la requête du Lycée Schuré de Barr.

4) Finances - Ligne de Trésorerie de 400 000 €

Le Conseil Municipal, après délibération et vote,
Décide d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 400 000 €
Charge le Maire de signer toutes les pièces afférentes

5) Camping - saison 2009

Vu la demande orale formulée par M. Olivier MASTIO pour l'exploitation du camping sur une période 6 mois en 2009 ;

Le Conseil Municipal,
Décide d'attribuer la délégation de service public de la gestion du camping pour une durée de 1 an du 1^{er} Mars 2009 au 28 février 2010 à la SA Camping de l'Ours ;
Valide les tarifs ci-dessous

Forfait avec douche	
Camping car avec 2 adultes (eau comprise) :	8,70 €
Caravane avec 2 adultes :	7,50 €
Tente avec 2 adultes :	7,00 €
Adulte supplémentaire :	2,10 €
Enfants de - de 13 ans :	1,85 €
Voiture :	1,70 €
Moto :	1,70 €
Electricité :	2,10 €

Fixe le fermage du bail à 150 € par mois,
Autorise le Maire à signer le bail au nom de la Commune

6) Cession de terrain communal à l'AF

Suite à la vente de terrains à la SAREST le chemin d'exploitation appartenant à l'Association Foncière de Dambach-La-Ville longeant le lotissement Les Prés Fleuris est interrompu.

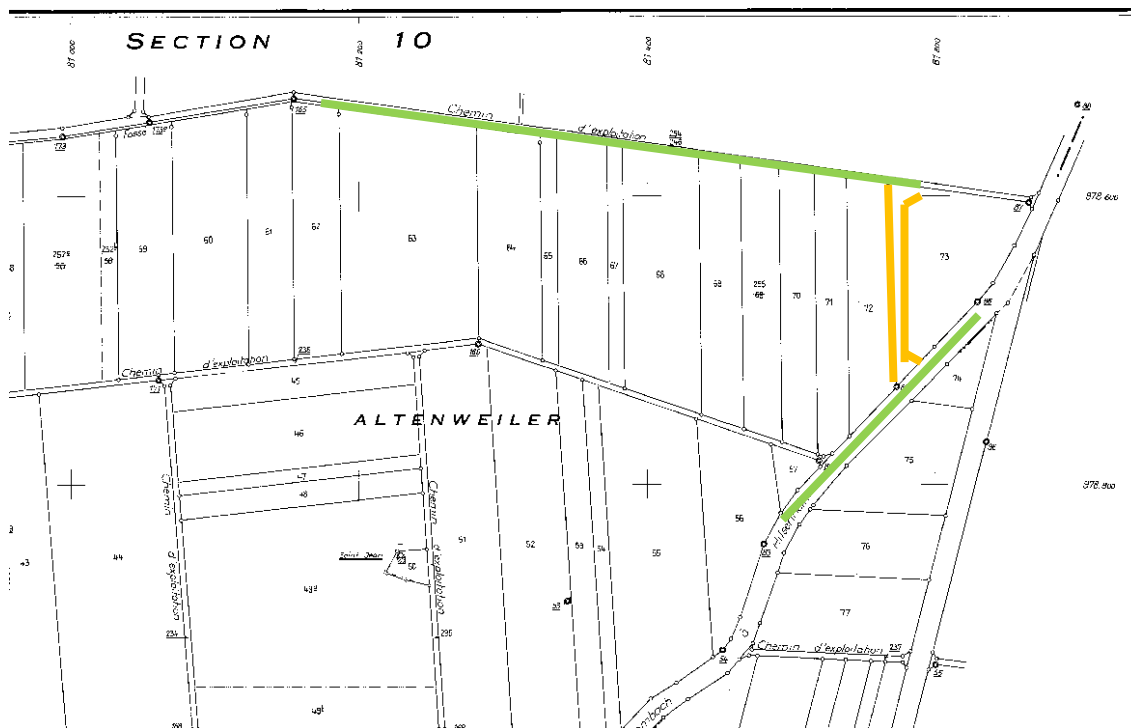
Il s'agit de céder une partie à détacher du terrain sis section 9 n°73 (en orange sur le plan) - appartenant actuellement à la Commune - à l'Association Foncière afin de recréer un chemin foncier. Ceci permettra de connecter les deux chemins de l'AF existants (en vert sur le plan).

Le Conseil municipal décide

De céder à l'euro symbolique la partie à détacher de la parcelle n°73 - section 9, nécessaire à la création d'un chemin,

Dite que les frais de bornage seront à la charge de l'Association Foncière

Charge le maire de signer l'acte de vente au nom de la Commune;



Nord →

7) Mission de MOE - programme de voirie 2009

Une consultation de divers bureaux de maîtrise d'œuvre a été lancée pour suivre le programme de travaux de réfection de voirie prévu pour l'exercice 2009.

Ce programme prévisionnel comprend la réfection des enrobés de la rue Berggasse, le Chemin de la ronde, la Montée à la Chapelle St Sébastien, l'extrémité de la rue du Sapin, la rue Meymatt.

La Commune a obtenu deux propositions chiffrées :

Une proposition de BEREST de Illkirch : 5 % d'honoraires

Une proposition du bureau OTE d'Illkirch chiffrée à 4,5 % du montant prévisionnel des travaux (qu'il estime à 360 000 €HT).

La Commission administrative propose d'attribuer le marché de Maîtrise d'œuvre au bureau OTE.

Le Conseil Municipal,

Après délibération

Décide de retenir le bureau OTE comme bureau de maîtrise d'œuvre,

Charge le Maire de signer les contrats y afférents

8) Travaux - Tour d'Ebersheim et Maison attenante

M. le Maire rappelle aux conseillers municipaux que l'Union Compagnonnique du Tour de France va occuper les locaux attenants à la Tour d'Ebersheim (rue Théophile Bader) en échange de travaux de réhabilitation de l'ensemble du bâtiment et de la Tour.

Afin de pouvoir structurer cette démarche qui comprendra à la fois une estimation des dépenses et l'accord de l'ABF et de la DRAC, l'architecte du Patrimoine M. ISNER nous a fait une proposition de mission de maîtrise d'œuvre qui consiste en :

- la fourniture de plans de la maison attenante à la Tour (après relevés sur place)
- la proposition d'aménagement (dessin avec variante éventuelle)
- un rapport final sur les travaux à mener et leur déroulement

Le Conseil Municipal décide après délibération et vote

De retenir la proposition l'architecte M. ISNER pour effectuer cette mission de maîtrise d'œuvre à un montant de 4560 € HT

Sollicite également un relevé des niveaux de la Tour

Charge le maire de signer le contrat qui en résulte

9) Divers

a. Taux modulé 2009

Le Conseil général informe la Commune de Dambach-La-Ville que le taux modulé pour l'année 2009 est maintenu à 19 %. Ce taux est le taux appliqué au montant des travaux éligibles lors des demandes de subvention faites au Conseil général.

b. Bilinguisme (Allemand / Français)

L'adjointe Mme SCHEPPLER annonce qu'une fermeture de classe à l'école élémentaire aura lieu à la prochaine rentrée scolaire. Par ailleurs, le réseau d'aide aux enfants en difficulté (RASED) fermera également.

M. SADERI, Inspecteur de l'Education Nationale a rencontré récemment M. le Maire ainsi que les Adjoints pour leur proposer d'installer un site bilingue - Français / Allemand - à Dambach-La-Ville, à partir de la rentrée 2010/2011.

Cet enseignement sera dispensé en premier lieu aux élèves de l'école maternelle (petite et moyenne section) et les suivra durant toute leur scolarité à l'école primaire.

La proposition sera exposée par M. l'Inspecteur lors d'une séance du Conseil Municipal du mois de mai. Les conseillers municipaux devront décider de l'implantation de ce site bilingue ou non.

c. Avenir des Communautés de Communes

M. Christiane SCHEPPLER, adjointe en charge de la communication et déléguée à la Communauté de communes informe les Conseillers qu'une étude a été lancée (auprès de la Sté d'audit, KPMG) pour évaluer le fonctionnement des deux communautés de Communes de Barr et du Bernstein. Cette étude a pour but soit d'optimiser la coopération des deux Communautés de Communes par le biais de convention de partenariat soit d'aller vers la fusion des deux Communautés de Communes.

Rappel de quelques données :

CDC du Piémont de Barr:
13 Communes membres - 17 000 habitants
Compétences :

- **Aménagement de l'espace**
Contrat de territoire du Pays de Barr et du Bernstein
- **Développement économique**
ex: Aides directes et indirectes, ORAC, zones d'activités économiques et touristiques intercommunales, aire de repos/service sur la VRPV, tourisme, opération collective de modernisation du commerce et de l'artisanat.
- **Logement et cadre de vie**
ex: Actions intercommunales dans les domaines socio-éducatif, sportif, culturel, associatif, de la petite enfance et des personnes âgées.
- **Environnement**
ex: Aménagement et entretien des cours d'eau, participation au SAGEECE des bassins de l'Ehn-Andlau-Scheer, toute opération de nature à favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine reconnu d'intérêt commun par le Conseil de Communauté, Collecte et traitement des ordures ménagères, valorisation du Massif du Mont Sainte Odile
- **Equipements culturels, sportifs, scolaires et socio-éducatifs**
ex: Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs, scolaires (2e degré) et socio-éducatifs à dimension intercommunale, acquisition et gestion de matériel à vocation intercommunale, Centre d'Interprétation du Patrimoine.
- **Divers**
ex: Transports scolaires, pistes cyclables intercommunales, surveillance des classes d'adaptation, transport des élèves, études et réalisations diverses, Taxi'Co, SIG, site internet, journal intercommunal, Clair de Nuit, Itinéraires

Budget 2008

Budget général 10.8 M€
Parc d'activités : 1.7 M€
Ordures ménagères : 1.4 M€
Total 13.9 M€

La séance est levée à 21 H 45
La secrétaire de séance
Christiane SCHEPPLER

CDC du Bernstein et de l'Ungersberg :
7 Communes membres - 5 000 habitants
Compétences :

- **Aménagement de l'espace**
ex: Charte Intercommunale et développement local, SCOT.
- **Développement économique**
ex: Création et gestion d'une zone d'activité intercommunale, aides directes et indirectes aux entreprises, ORAC.
- **Logement et cadre de vie**
ex: Mise en œuvre d'une OPAH.
- **Environnement**
ex: Alimentation en eau potable, Collecte, transport et traitement des eaux (réseaux, collecteurs, stations de traitement), étude, aménagement et entretien des cours d'eau, collecte et traitements des déchets ménagers par adhésion au Smictom.
- **Equipements culturels, sportifs, scolaires et socio-éducatifs**
ex: Mise en place d'un programme socio-éducatif (de la petite enfance aux personnes âgées).
équipement culturel, sportif, socio-éducatif (étude, construction, entretien et gestion).
Construction d'un équipement sportif à Dambach-La-Ville et Epfig
- **Divers**
ex: Informatisation des écoles primaires, ramassage scolaire.
Transport à la demande.
Par délégation, plein exercice de la compétence tourisme

Budget 2008

Budget général 3,5 M€
Zone d'activités : 6,3 M€
Ordures ménagères : 0,6 M€
Total 10.4 M

Le Maire
Gérard ZIPPERT